

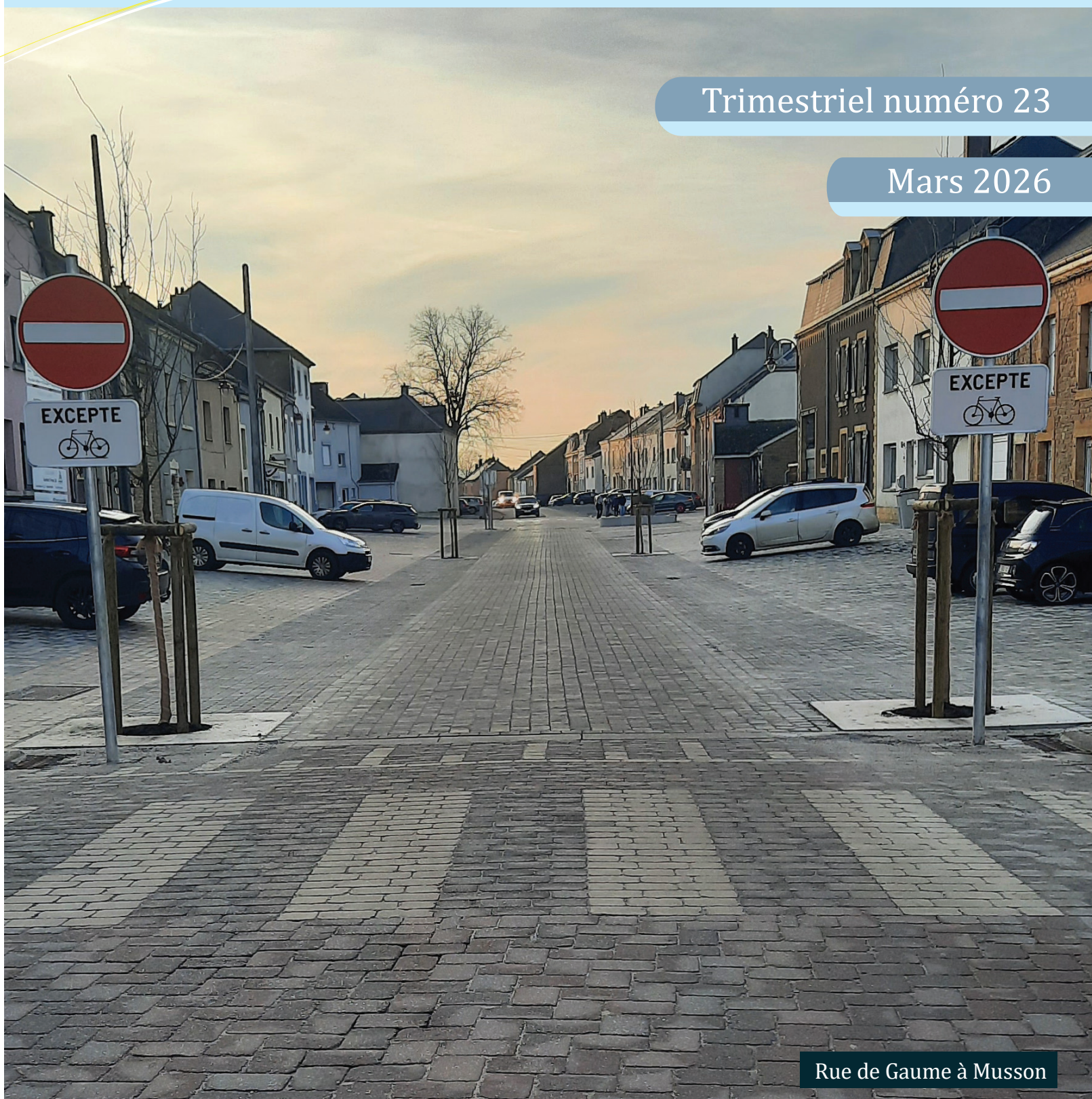


Infos Communales



Trimestriel numéro 23

Mars 2026



Rue de Gaume à Musson

Éditorial

Voici arrivée notre première édition de nos Infos Communales pour cette année 2026.

Comme à chaque fois, nous avons essayé de rassembler un ensemble d'informations vous permettant de prendre connaissance d'une partie de la vie de notre commune, événements et projets passés ou à venir.

Les nouvelles mesures gouvernementales, inscrites dans un contexte économique et budgétaire particulièrement contraint, nous invitent à repenser nos priorités, à faire évoluer nos méthodes de travail et, parfois, à assumer des choix exigeants.

Pour autant, notre responsabilité politique demeure pleinement engagée. En dépit des restrictions budgétaires, notre cap reste clair et déterminé, même si la prudence s'impose : continuer à garantir aux citoyens des services publics de qualité. Servir l'intérêt général, assurer la continuité du service public et demeurer au plus près des besoins de la population constituent, aujourd'hui comme demain, le cœur de notre engagement.

Notre région regorge de paysages magnifiques et d'un vaste réseau de chemins qui nous offrent la chance de profiter de superbes balades en pleine nature. Pourtant, cette richesse est trop souvent défigurée par des déchets abandonnés : canettes, sacs en plastique et autres détritiques envahissent les bords de routes et les champs, ternissant la beauté de nos espaces naturels. Malgré la présence de nombreuses poubelles publiques, bulles à verre et containers à vêtements, le phénomène ne cesse de s'aggraver, ces lieux devenant parfois eux-mêmes des dépôts sauvages. Face à cette triste réalité, des bénévoles courageux se mobilisent au quotidien, par amour pour leur cadre de vie et nettoient les saletés laissées par d'autres. Ce sera encore le cas cette année lors de l'action Be Wapp, au cours de laquelle des citoyens iront ramasser les déchets dans la nature, en soutien à nos ouvriers et élus communaux. Un immense merci est déjà adressé à toutes les personnes qui s'engageront dans cette belle initiative.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro ainsi qu'un très beau printemps, plein d'énergie et de convivialité !

Pour le Collège communal,

Sylvie GUILLAUME
Bourgmestre



Sommaire

P. 2	Éditorial
P. 3	Lancement du nouveau site internet
P. 4	Prévention et infos pratiques
P. 5	Population et kids-ID
P. 6-7	Finances
P. 8-10	Environnement
P. 11	Jeunesse et Mobilité
P. 12-13	Développement rural
P. 14-16	Travaux
P. 16-18	Social
P. 18-19	Agenda

Infos communales de mars 2026

1, place de l'Abbé Goffinet
6750 Musson

Editeur responsable
Commune de Musson

Imprimeur
Imprimerie EXEPRO

Collège Communal
La Directrice Générale : Coralie Roskam
La Bourgmestre : Sylvie Guillaume
Les Échevin(e)s : Christopher Bonnier,
Nathalie Heyard et Daniel Guebels
La Présidente du CPAS : Maria Vitulano

Nouveau site internet de la commune de Musson

NOUS SOMMES RAVIS DE VOUS ANNONCER QUE LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE MUSSON A ÉTÉ MIS EN LIGNE LE LUNDI 26 JANVIER 2026

Un site plus accessible et convivial

Entièrement repensé et modernisé, le site offre désormais une **expérience utilisateur optimisée**, que ce soit sur ordinateur, tablette ou smartphone. Grâce à une ergonomie retravaillée et à une navigation plus intuitive, les informations sont désormais plus facilement accessibles.

La page d'accueil propose des **accès rapides** vers les services communaux, l'e-guichet, les valves communales, le centre sportif et le CPAS. Vous y trouverez également les actualités et l'agenda des événements sur le territoire communal. En bas de page, un espace dédié regroupe désormais des accès directs vers l'annuaire des commerces et entreprises, boire et manger, histoire et patrimoine ainsi que les logements touristiques.

Des mini-sites pour mieux vous servir

La commune de Musson franchit également une nouvelle étape dans sa communication digitale avec le lancement de deux nouveaux mini-sites dédiés respectivement au **CPAS** et au **Centre Sportif et Culturel de Musson**.

Le portail du CPAS offre une information claire et complète sur les services d'aide à la personne, facilitant l'accès aux démarches et aux dispositifs existants.

Le portail du Centre Sportif et Culturel propose quant à lui une information détaillée destinée à tous les amateurs de sport. Chaque club dispose de sa propre fiche dédiée, permettant aux visiteurs de retrouver facilement les coordonnées complètes, l'activité proposée ainsi que, le cas échéant, les horaires. Cette organisation permet de valoriser chaque association sportive tout en facilitant l'accès des habitants à une offre variée, allant des sports collectifs aux disciplines individuelles.

Le site ne se limite pas à la présentation des clubs. Il propose également une vue détaillée des **infrastructures sportives communales** disponibles au Centre Sportif et Culturel ou sur le territoire communal : terrains de football, de tennis, salles de sport, aires de jeux pour enfants, boulodromes, infrastructures de street workout, ainsi que les informations relatives à l'utilisation de ces équipements. Une page dédiée aux

Mérites Sportifs et le Guide Sportif 2025-2026, téléchargeable en ligne, viennent compléter cette offre.

Autre particularité du site, une rubrique **Actualités**, permettant aux citoyens de découvrir les nouvelles activités proposées, ainsi qu'une rubrique **Agenda**, que les clubs et associations pourront alimenter au rythme de leurs événements à venir via la coordinatrice du centre sportif et le service communication de la commune. Ce flux constant d'informations garantit un site dynamique, au plus près de la réalité du terrain sportif à Musson.

Un outil évolutif au service des citoyens

Cet outil évolutif continuera de s'enrichir dans les semaines et mois à venir et s'inscrit dans la volonté de la Commune de Musson de renforcer la communication avec les citoyens, de simplifier l'accès aux services publics et de valoriser la vie locale. C'est pourquoi nous invitons les habitants à le consulter régulièrement et à nous faire part de leurs remarques et informations utiles afin de continuer à améliorer cet outil.



N'hésitez pas à nous contacter via le service communication :

ingrid.heintz@musson.be

Visitez dès maintenant le site : **www.musson.be**

Prévention : Attention aux appels frauduleux

SI UN NUMÉRO QUE VOUS NE CONNAISSEZ PAS VOUS APPELLE = MÉFIANCE !

De plus en plus de personnes reçoivent des appels destinés à les tromper pour leur voler de l'argent ou des informations personnelles.

Quel est leur objectif ?

- Vous faire rappeler un numéro surtaxé
- Voler vos données personnelles ou bancaires
- Vous soutirer de l'argent

Comment reconnaît-on une arnaque ?

- L'appel est très court pour vous inciter à rappeler
- On vous annonce un gain, un remboursement, un problème urgent
- L'interlocuteur se fait passer pour une banque, la police, une administration publique ou un opérateur (ORES,...)
- On vous demande de rappeler un numéro et de communiquer des informations personnelles

Ne répondez pas et ne appelez JAMAIS les numéros suivants :

- +32 70 / 090x (numéros surtaxés)
- +44, +225, +216, +223, +234 (appels internationaux suspects)
- Numéros masqués et insistants



Les bons réflexes à avoir

- Ne communiquez jamais votre numéro de carte bancaire, votre code ou votre carte d'identité (les administrations, les banques et les fournisseurs officiels ne demandent jamais d'informations personnelles par téléphone)
- En cas de doute, raccrochez immédiatement
- Parlez-en à un proche (famille, voisin, aidant)
- Bloquez le numéro si possible

Un appel suspect = un doute ? Contactez la police via le 101

Infos pratiques

L'administration communale sera fermée les jours suivants :

- Lundi 6 avril 2026

- Vendredi 1er mai 2026

- Lundi 25 mai 2026

Population

ETAT CIVIL ET POPULATION AU 31 DÉCEMBRE 2025



46

(25 garçons et 21 filles)



32



14



19



5



4.726

(4.714 au
31/12/2024)

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR VILLAGE ET PAR SEXE

VILLAGE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
MUSSON	923	973	1896
MUSSY-LA-VILLE	596	595	1191
BARANZY	368	372	740
SIGNEULX	276	274	550
WILLANCOURT/GENNEVAUX	159	190	349
TOTAL	2322	2404	4726

KIDS-ID - LA PIÈCE D'IDENTITÉ POUR LES ENFANTS BELGES DE MOINS DE 12 ANS

Elle n'est pas obligatoire (vous ne serez jamais convoqué pour en obtenir et/ou en renouveler une) mais elle peut être demandée par les parents au service population de la commune.

Grâce à elle, les enfants de moins de 12 ans peuvent également voyager au sein de l'Union européenne et dans quelques autres pays.

Le délai de livraison d'une Kids-ID est de 3 semaines. La carte doit donc être demandée en temps utile.

Son coût (en procédure normale) est de 9€ (tarif 2026).

Pour demander une Kids-ID auprès de votre commune, vous devez :

- avoir l'autorité parentale sur l'enfant, ou avoir une décision de justice qui vous permet de demander la Kids-ID de l'enfant
- vous rendre à la commune **avec l'enfant** pour la demande
- avoir une **photo d'identité récente (<6 mois)** de l'enfant



Finances

TAXE DÉCHETS : LE COÛT VÉRITÉ, C'EST QUOI ?

Chaque fin d'année, les communes votent leur taxe déchets pour l'année suivante. Cette taxe sert à financer le coût réel de la gestion des déchets selon le principe du coût vérité.

Mais qu'est-ce que cela signifie concrètement et quels services sont financés via cette taxe ?

Le coût vérité, l'obligation de répercuter l'entièreté de la facture

Le coût vérité est une obligation légale, imposée aux communes par la Wallonie, de couvrir entre 95 % et 110 % du coût de la gestion des déchets via les taxes perçues auprès des citoyens et des producteurs non ménagers qui bénéficient du service (comme des écoles ou certaines entreprises).

La gestion des déchets, un service indispensable qui a un coût

Nous pensons parfois que, parce que nous trions nos déchets, nous devrions payer moins cher nos poubelles. Or, il n'en est rien. En effet, si le tri et le recyclage apportent sans conteste des bénéfices environnementaux (réduction de l'enfouissement et de l'incinération, transformation de déchets en produits recyclés, économie des matières premières, ...), cette gestion des déchets a un coût. Et sans tri ni recyclage, ce coût serait encore bien plus important.

De quels services disposons-nous et qui paie ?

Les services mis en place par IDELUX Environnement pour traiter les 571 kg de déchets produits par équivalent habitant et par an (moyenne 2024) sont :

- 54 recyparcs, accessibles du mardi au samedi, où nous pouvons déposer 28 déchets différents: huiles de friture, déchets électroniques, déchets dangereux, déchets verts, inertes, textiles, ..., et 741 sites de bulles à verre, accessibles 7 jours sur 7 ;
- 4 collectes en porte-à-porte : déchets organiques et résiduels (duobacs/sacs bio et résiduels), emballages PMC, papiers-cartons, encombrants ;
- l'accompagnement, la prévention et la sensibilisation (animations scolaires, actions de prévention, contrôle qualité...).

Cette gestion des déchets est financée à 32 % par des recettes provenant des obligataires de reprise (Fost Plus, Recupel, Bebat...), de la vente des matières (métaux, papiers-cartons...), de l'électricité produite, du traitement des déchets privés et de subsides principalement régionaux. Les 68 % restants sont à charge des communes, et donc des citoyens et autres utilisateurs via la taxe communale.

Le coût vérité

Taxes communales
pour les déchets

Services de gestion
de déchets



Plus d'infos ? <https://www.idelux.be/fr/couts-de-vos-dechets>

Finances

QUEL IMPACT POUR NOTRE COMMUNE EN 2026 ?

Les dépenses

Sur base des choix de notre commune (fréquences de collecte des déchets organiques et résiduels, des papiers-cartons et des encombrants), des quantités récoltées et du nombre d'équivalents habitants recensés, IDELUX Environnement a établi un budget 2026 de 509.057,27 € pour notre commune. Ce budget se répartit comme suit :

- 256.216,86 € pour le réseau des recyparcs et les bulles à verre (frais de fonctionnement, transports, traitement des déchets collectés) ;
- 233.536,40 € pour les collectes confiées à IDELUX et le traitement des déchets collectés en porte-à-porte (coût dépendant des fréquences de collecte et des quantités collectées) ;
- 19.304,01€ pour l'accompagnement, la prévention et la sensibilisation de différents publics.

À cela, s'ajoutent aussi des frais communaux :

- 3.500 € pour l'achat des sacs et/ou des duobacs et autres conteneurs ;
- 7.890 € pour la gestion administrative et technique du service (suivi, maintenance, statistiques, envoi des extraits de rôles...).

Au total, le coût de la gestion des déchets à prendre en compte pour le calcul du coût vérité est de 520.447,27 €. C'est ce montant qui doit être financé par la taxe déchets.

Notez que d'autres coûts (installation et gestion des poubelles publiques, ramassage et traitement des dépôts sauvages, ...) sont également pris en charge par notre commune sans entrer en compte dans le calcul du coût vérité.

Les recettes

La répartition de ces coûts entre les types de ménage (isolé, 2, 3 ou 4 personnes et +) et les producteurs non ménagers qui bénéficient du service, tout comme la composition du service minimum (incluant un nombre de sacs / levées et kg gratuits) est une prérogative communale.

Ainsi, le 19/11/2025, le Conseil communal a validé la répartition des taxes déchets 2026 comme suit :

Partie fixe pour un service minimum complet

- Ménage de 1 personne : 150 €
- Ménage de 2 personnes : 215 €
- Ménage de 3 personnes : 255 €
- Ménage de 4 personnes : 270 €
- Ménage de plus de 4 personnes : 290 €

Partie variable pour les déchets organiques et résiduels produits au-delà du service minimum

- 0,30 €/kg de déchets résiduels ou organiques
- 0,40 € par vidange du duobac

Le coût vérité 2026 pour notre commune

L'ensemble de ces taxes permettront de récupérer 513,607.40 € et ainsi d'équilibrer les dépenses à hauteur de 99%. Le 1% restant sera financé sur fonds propres. C'est ça, le coût vérité !

Plus d'infos ? <https://www.musson.be/ma-commune/reglements-communaux>

Environnement



OPÉRATION BEWAPP 2026 - GRAND NETTOYAGE

Comme chaque année, notre commune participe à l'opération propreté. Celle-ci aura lieu du 26 au 29 mars 2026.

La Commune organise un ramassage des déchets et fait appel aux volontaires le **samedi 28 mars 2026, de 9h à 11h30**. Vous voulez poser un geste citoyen et participer à la propreté de nos villages, c'est le moment !

Cette opération vient en soutien aux équipes des « Ambassadeurs de la propreté » qui agissent toute l'année et que nous remercions vivement.

Des questions ?

Vous pouvez contacter notre agent communal Florence Gofflot au 063/38.08.52 ou par e-mail à : florence.gofflot@musson.be ou sur le site <https://bewapp.be>



Pour les participants à cette matinée «Be Wapp», des responsables vous donnent rendez-vous à 9 heures dans nos différents villages :

- **Musson, devant la Mairie**
- **Baranzy, devant l'église**
- **Mussy-la-Ville, place Abbé Alexandre**
- **Willancourt, devant l'église**
- **Signeulx, devant la maison de village**

Une collation sera offerte à tous les participants à l'issue du ramassage en fin de matinée.

DÉRATISATION

Selon l'article 135 de la Nouvelle Loi Communale, les pouvoirs locaux (dont la commune) ont l'obligation d'assurer la salubrité publique et donc de limiter la présence de nuisances sur le domaine public.

L'occupant des biens privés, dès qu'il constate la présence de rats sur son terrain, est tenu d'assurer la destruction des rats. (art.45 – Arrêté du Gouvernement wallon relatif à la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux et aux produits végétaux 19/11/1987).

Méthode de lutte contre les nuisibles

- **Premier principe : le principe de précaution**

Eviter d'abandonner de la nourriture à des endroits accessibles est sans doute le 1er principe pour éviter l'apparition de nuisibles.

- **Second principe : la technique mécanique**

Le placement de trappes est dans de nombreux cas, une technique qui donne des résultats... évidemment elle demande un suivi sérieux !

- **Troisième principe : le recours aux produits chimiques**

Il existe sur le marché une multitude de produits de lutte contre les nuisibles (en fonction du type de matières actives, de la forme, ...).



Environnement

Afin d'aider ses citoyens à se défaire des nuisibles, la commune propose des sachets (dans la limite des stocks disponibles). Cette matière active a été choisie vu son large spectre et sa faible nocivité pour les animaux (chiens, chats, oiseaux,...).

On s'attellera à tenter l'élimination des hôtes indésirables en 2 temps:

- **1er temps** : délivrance de sachets d'appâts à l'accueil de la commune.
- **2ème temps** : passage gratuit, lors des campagnes prévues au printemps et au début de l'hiver, et sur base des inscriptions, effectué par la société désignée par la commune.

Il est proposé à cette occasion aux citoyens de s'inscrire auprès du service population (063/38.08.40 ou population@musson.be) pour solliciter un passage à domicile.

Les dates sont renseignées chaque année dans le bulletin communal du mois de septembre et celui de mars. A noter que l'entreprise en charge du marché ne peut réaliser un planning de passage. Par conséquent, elle se rend à domicile **sans avertissement préalable**.

- en cas de présence, elle placera les appâts dans les zones de passage identifiées.
- en cas d'absence, elle laissera des instructions et des rodenticides.

INCIVILITÉS ENVIRONNEMENTALES

Les déchets verts, pas le long de la rivière !

Taille de haies, d'arbres, feuilles mortes, restes de nourriture, déchets ménagers, tontes de pelouses, ... sont des déchets « verts ». Même s'ils sont biodégradables, ils posent de nombreux problèmes.

1. Ils polluent la rivière en favorisant l'eutrophisation, ce qui appauvrit l'eau en oxygène et entraîne la disparition de la faune et de la flore aquatiques.
2. Ils fragilisent les berges : les tontes étouffent les plantes locales, provoquent le pourrissement des racines et augmentent les risques d'érosion et d'effondrement, surtout lors des crues.
3. Ils réduisent la biodiversité en favorisant les plantes nitrophiles (ortie, liseron, ronce) et invasives (la renouée du Japon et la balsamine de l'Himalaya), au détriment de la flore locale.
4. Ils perturbent l'écoulement des eaux ; ces dépôts (les tontes de pelouse, tailles de haies et autres déchets organiques) sont interdits sur les berges et à moins de 6 mètres de leur crête. Ils entravent le bon écoulement des eaux.
5. Ils génèrent des nuisances visuelles et olfactives et favorisent les dépôts sauvages et la présence d'animaux indésirables



Que faire de vos déchets verts ?

- Réaliser un compost (à une distance minimale de 6 m de la berge).
- Les conduire au recyparc.



Les personnes qui déposent des déchets verts dans un cours d'eau, sur ses berges ou dans la nature s'exposent à des amendes et des poursuites judiciaires.

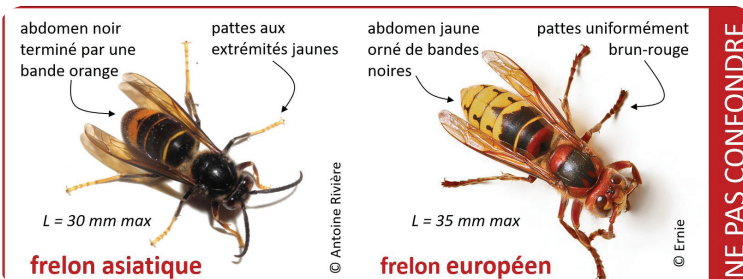
Environnement

FRELONS ASIATIQUES : CHAQUE PIÈGE INSTALLÉ AU PRINTEMPS COMPTE !

Le reconnaître

Le frelon asiatique est un insecte de la famille des guêpes. Il est noir avec une large bande jaune orangé à l'extrémité du corps et possède des pattes bicolores, noires à la base et jaunes à l'extrémité. Il est un peu plus petit que le frelon européen (V. crabro).

Le frelon asiatique a un cycle de vie annuel. Son activité et ses effectifs varient au fil des saisons.



Témoins de ces différentes périodes d'activités, deux types de nids vont se succéder au cours de l'année :

- Le **nid de printemps ou nid primaire** est élaboré par la fondatrice à la sortie de l'hiver (mars-mai). Sa taille peut atteindre celle d'une balle de tennis. Il est généralement construit dans un abri. Ce nid peut facilement être confondu avec un nid de guêpe ou de frelon européen.
- Le **nid d'été ou nid secondaire** est généralement construit haut dans un arbre où il abritera la colonie de frelons entre juin et octobre-novembre. De forme sphérique, il peut atteindre 80 cm de diamètre et présente une petite ouverture latérale située à mi-hauteur. En pleine saison, il peut abriter plusieurs milliers d'individus.

Un insecte exotique envahissant

Le frelon asiatique est classé parmi les espèces préoccupantes pour l'Union européenne car il représente une menace pour la biodiversité. Il se nourrit principalement d'hyménoptères sociaux (abeilles, guêpes et bourdon), mais également de diptères et d'autres insectes floricoles. Il chasse surtout les insectes sur les fleurs ou à la sortie du nid pour nourrir son couvain, mais semble être un prédateur moins performant que d'autres hyménoptères. Il tend souvent à se spécialiser sur la capture d'abeilles domestiques à la sortie des ruches. Le risque lié à la progression du frelon asiatique est encore mal évalué mais on s'attend toutefois à ce qu'il altère la pollinisation et réduise le succès reproducteur de certaines plantes.

Les colonies d'abeilles fragilisées

Dans les milieux urbanisés, l'abeille domestique constitue jusqu'à deux tiers du régime alimentaire du frelon asiatique. La présence d'un nid à moins d'1 kilomètre du rucher entraîne souvent une forte prédation sur les abeilles à partir du mois d'août. Les frelons asiatiques y trouvent une ressource alimentaire facilement accessible. Ils se postent devant les ruches en attendant le retour des abeilles et les saisissent au vol.

Mais c'est surtout le stress qu'ils provoquent sur les colonies d'abeilles qui pose le plus gros problème. Il entraîne une diminution des réserves de miel et un affaiblissement ou un dépérissement des colonies.

Protéger son rucher

Différents dispositifs peuvent être mis en place autour des ruches pour réduire le stress des abeilles et limiter la prédation exercée par le frelon :

- les réducteurs de vol qui empêchent l'entrée des frelons asiatiques dans la ruche;
- les muselières ou sas à abeilles à installer à l'entrée des ruches, qui permettent aux abeilles de sortir sans être attaquées au niveau de la planche d'envol,
- les harpes électriques et les pièges destinés à détruire sélectivement les frelons qui circulent autour des ruches.

Plus d'information sur le site : <https://biodiversite.wallonie.be/home/agir/cohabiter-avec-la-biodiversite/cohabiter-avec-le-frelon-asiatique.html>

Conseil communal des enfants

PRESTATION DE SERMENT DES ENFANTS DU CCE

Le 15 octobre dernier, les élèves des écoles de Musson ont participé avec enthousiasme à l'élection du 18^e Conseil communal des enfants. À l'issue du vote, sept nouveaux conseillers ont été élus et rejoignent ainsi les cinq membres déjà en place, formant une équipe prête à s'investir pour leur commune.

La prestation de serment s'est tenue le 19 novembre à la Maison de Village de Signeulx, en présence de l'Échevine de la Jeunesse Nathalie Heyard, de la Bourgmestre Sylvie Guillaume, du Conseil communal des adultes, des familles des enfants élus ainsi que de leurs enseignant(e)s.

Les élus déjà en place :

- École Guy de Larigaudie : Virgile Darding et Timéo Leclercq
- École des Deux Rives : Mila Paulissen
- École communale de Mussy-la-Ville : Thibault Fabeck
- École Saint-Pierre de Signeulx : Tom Ambroise

Les nouveaux élus :

- École Guy de Larigaudie (Musson) : Adrien Rossi
- École des Deux Rives : Elena Esser et Simon
- École communale de Mussy-la-Ville : Juliette Merville et Milo Thomas
- École Saint-Pierre de Signeulx : Gabriel Dupuis et Loris Nahant

L'an dernier, le Conseil communal des enfants a clôturé un cycle de trois ans consacrés à la solidarité. Nos jeunes conseillers ont mené plusieurs actions marquantes : la deuxième collecte de jouets en

partenariat avec la Donnerie, leur participation au marché de Noël en tant que petits lutins, l'organisation de la troisième marche intergénérationnelle en collaboration avec le CCCA et l'accueil extrascolaire ainsi que leur présence au rassemblement des CCE de Wallonie.

Cette année, ils se pencheront sur un nouveau thème : «**Musson d'hier et d'aujourd'hui**». Les enfants mèneront des recherches sur l'histoire de la commune et son évolution au fil du temps. Ce projet leur permettra de rencontrer des aînés de nos villages, d'échanger avec eux et de développer de nouvelles actions pour valoriser notre patrimoine local.

Le Conseil communal des enfants poursuit ainsi sa mission : donner la parole aux jeunes Mussonnais et leur permettre de contribuer activement à la vie de leur commune.



Mobilité

Mercredi 20 mai en début d'après-midi, la commune de Musson organise un rallye pouce pour partir à la découverte des villages de la commune de manière ludique ! Il vous sera demandé de former un binôme, de trouver les lieux renseignés et de relever des défis amusants pour accumuler des points.

Les déplacements s'effectueront aux arrêts sur le pouce, il vous suffira de vous laisser emmener par les usagers de la route. Tous les participants repartiront avec un lot souvenir, et les équipes les plus performantes seront spécialement récompensées.

Bloquez la date et restez connecté, plus d'informations suivront via un toutes boîtes ! Une aventure ludique, originale et conviviale vous attend.

Ce rallye est organisé par la commune en collaboration avec Mobisudlux.



Développement rural

SALLE DE L'UNION : LES TRAVAUX ARRIVENT !

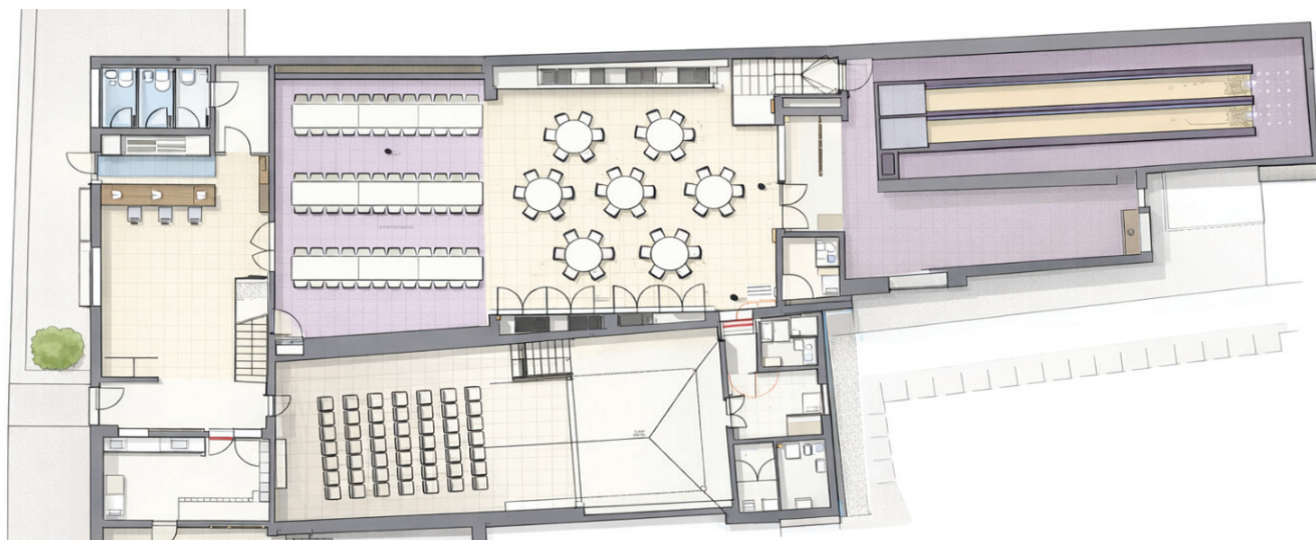
Dès avril 2026, la salle de l'Union, située à Musson, entamera une nouvelle vie. D'importants travaux de rénovation et d'aménagement débuteront afin de transformer le bâtiment en Maison Rurale Multiservices.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) 2008-2018, dont il constitue le dernier grand chantier. À ce titre, il bénéficie d'un soutien financier important de la Région wallonne.

Des espaces pensés pour tous !

La future Maison Rurale Multiservices accueillera plusieurs espaces aux fonctions variées, afin de répondre aux besoins de l'ensemble des habitants :

- Une salle polyvalente modulable, destinée à l'organisation d'événements communaux et privés. Celle-ci permettra, entre autres, la tenue de funérailles laïques ou civiles.
- Une salle de loisirs à l'arrière, où le bowling sera conservé. Cet espace sera notamment dédié aux aînés et aux activités associatives.
- Une salle culturelle, aménagée dans l'ancienne salle de théâtre. Le balcon y sera maintenu et des loges seront créées en arrière-scène afin d'accueillir spectacles, répétitions et activités artistiques.
- Un local "jeunesse", situé à l'étage, pensé comme un lieu de rencontre et d'initiatives pour les jeunes.



*Vision simplifiée du plan d'aménagement du rez-de-chaussée réalisée par l'IA
(Auteur de projet : bureau Alinéa Ter)*

Développement rural

UNE RENCONTRE AVEC LES FUTURS UTILISATEURS

Afin que ce nouvel équipement réponde au mieux aux attentes de chacun, la Commune souhaite associer les futurs utilisateurs à la réflexion.

**Une rencontre participative est organisée le mercredi 25 mars à 20h00
à la Maison de village de Signeulx.**

L'objectif est clair : recueillir vos besoins, vos idées et vos envies afin de construire ensemble un mode de fonctionnement dynamique et faire de ce lieu un espace vivant, convivial et utile à tous.

Vous souhaitez en tant que particulier, artiste ou groupement local pouvoir bénéficier de ce nouveau lieu pour vos activités futures ? N'hésitez pas à vous manifester !

Inscription obligatoire auprès de Carlo Ughi (063/38.08.56 | carlo.ughi@musson.be)

DES AVANCÉES CONCRÈTES POUR LE NOUVEAU PCDR (2025-2035)

Feu vert pour la réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt

Bonne nouvelle pour Willancourt : le premier projet du nouveau PCDR de la Commune de Musson a récemment reçu l'accord de la Ministre en charge de la Ruralité. Il s'agit de la réhabilitation de l'ancienne école en maison de village multiservices, avec un financement régional couvrant 80 % du projet.

Cette future infrastructure de proximité se veut à taille humaine : elle sera dédiée aux rencontres locales et à la vie villageoise ! Afin de favoriser les initiatives locales, chaque étage disposera d'un petit local pour accueillir habitants et associations lors de leurs réunions ou de petits événements. Un projet qui se veut multifonctionnel et adapté aux besoins et à la taille du village de Willancourt.

Prochaine étape : la désignation d'un auteur de projet.

Budget participatif communal : à vos idées !

En octobre 2026, la Commune et la CLDR lanceront un premier budget participatif sous la forme d'un appel à projets communal dans le cadre de la politique de développement rural soutenue par la Région wallonne.

Habitants et groupements de la commune pourront proposer des projets pour améliorer la vie locale, avec un soutien financier compris entre 500 et 7.000 euros par projet.

- Vous avez des idées ? Restez attentifs aux prochaines communications communales... et préparez vos projets !

Retrouvez toutes les actualités du PCDR sur le site internet www.musson2035.info

Travaux

MUSSY-LA-VILLE : RÉNOVATION DE LA RUE DU PAQUIS

L'entreprise Dubois-Dawance de Rochefort a été désignée pour effectuer les travaux de rénovation de la rue du Paquis à Mussy-la-Ville.

La date annoncée de commencement des travaux est prévue début mai.

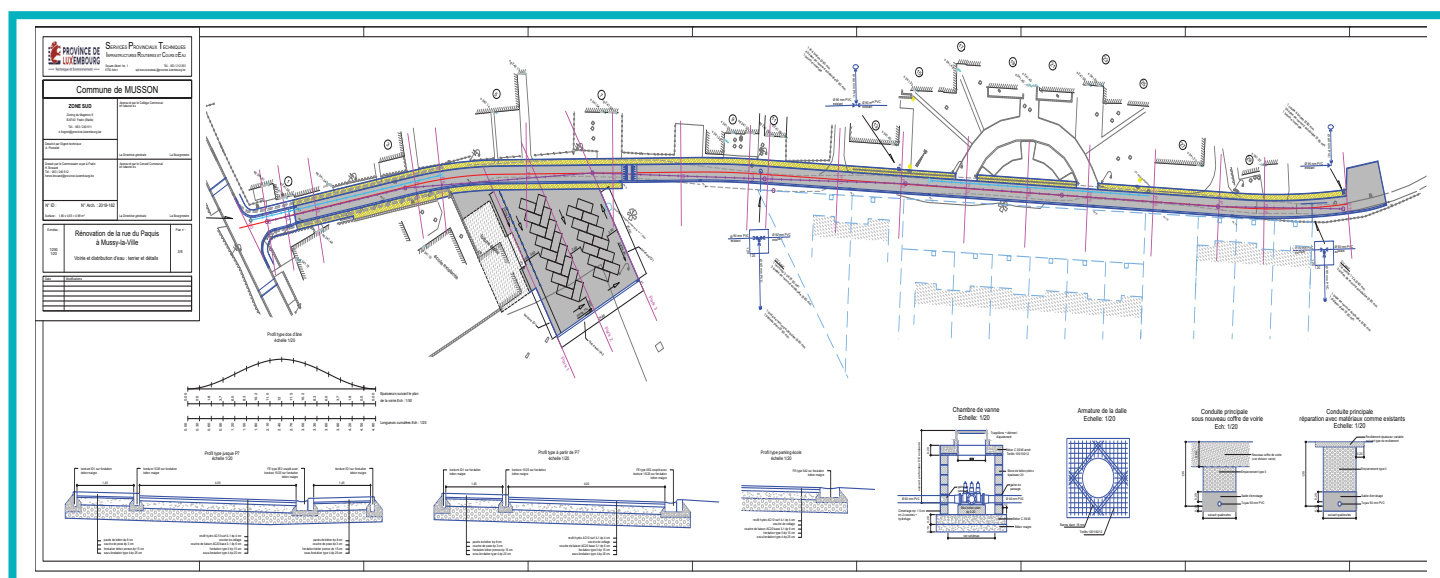
Les travaux consistent en la pose d'un nouvel égout dans la rue et la reconstruction complète de la voirie.

La création d'un parking, d'un ralentisseur et de trottoirs est également prévue.

Des dispositions seront prises pour permettre au maximum l'accès à l'école, ainsi qu'aux habitations de la rue.

Pour tous renseignements et/ou réclamations, vous pouvez prendre contact avec le responsable de l'entreprise au 0496/270.678 (stephane.villers@ecodream.be) ou avec la Commune de Musson au 0485/74.53.50 (daniel.guebels@gmail.com).

Le délai prévu des travaux est de 120 jours ouvrables.



MUSSY-LA-VILLE : MODERNISATION DES RUES ETIENNE LENOIR ET DE LA HAIE DE DIEU



L'entreprise Lambert-Frères de Bastogne a procédé au remplacement d'un tronçon d'égouttage en mauvais état à hauteur du cimetière sur une longueur de 100 m, ainsi qu'au remplacement complet de la conduite de distribution d'eau.

Elle est occupée à la réfection du coffre de voirie, au placement de nouvelles bordures filets d'eau et de nouveaux avaloirs.

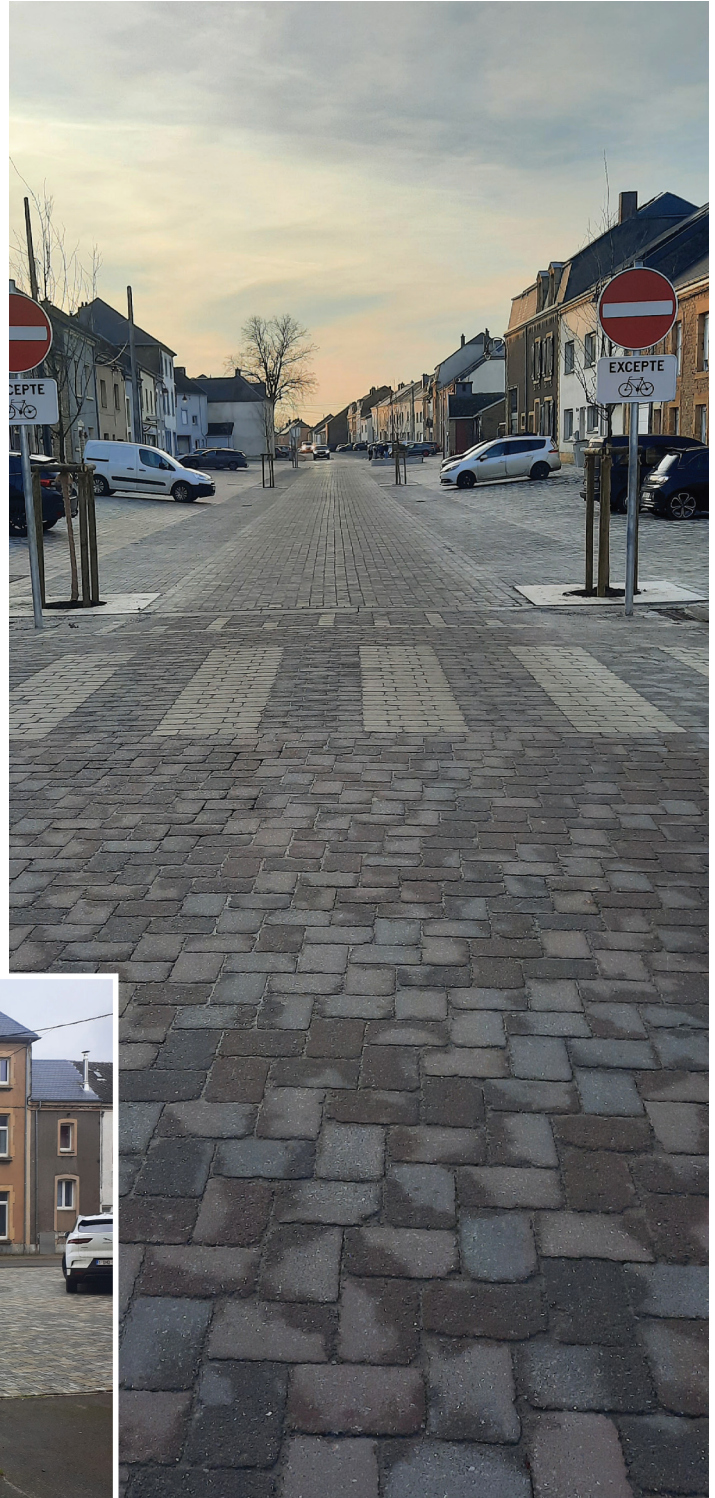
Les travaux se poursuivront avec la création d'un trottoir en pavés avant la pose du revêtement hydrocarboné.

Travaux

MUSSON : AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE GAUME À MUSSON (PHASE 4 DE LA SÉCURISATION DE LA ZONE 30 « ABORDS D'ÉCOLES »).

Les travaux ont consisté en :

- l'aménagement d'un plateau à l'entrée de la zone 30 au carrefour des rues Roland Assada, Adrien Victor, de Gaume et Place Abbé Goffinet
- la mise à sens unique de la rue de Gaume revêtue de pavés drainants de façade à façade
- la pose de nouveaux luminaires, l'enfouissement des câbles électriques et la suppression des poteaux
- la plantation d'arbres le long de la voirie
- l'aménagement d'une aire de jeux sécurisée à droite du petit pont
- un accès pour les cyclistes vers la liaison cyclo-piétonne et vers le centre du village
- le placement d'un panneau d'information électronique LED devant la mairie (à venir)
- la démolition de l'ancien dépôt communal dont l'emplacement est à présent disponible pour un futur projet encore à définir



Le coût des travaux s'élève à **738.568,22 €** avec un **subside** octroyé par la Région wallonne de **460.068,84€**.

Ces aménagements permettent de finaliser l'aménagement du centre de Musson dans la zone scolaire.

Travaux

ENTRETIEN DES COURS D'EAU COMMUNAUX

L'entreprise Houthoofdt D & G de Bellevaux a été désignée afin d'effectuer différents travaux d'entretien de cours d'eau dans la commune :

- Ruisseau des Ecrevisses, rue du Paquis à Mussy-la-Ville (remise à gabarit du cours d'eau, curage, rajeunissement de la végétation ligneuse rivulaire). **Photo 1**
- Ruisseau La Batte rue de la Chapelle à Musson (rénovation d'un ouvrage d'art, rajeunissement de la végétation ligneuse rivulaire). **Photo 2**
- Ruisseau rue des Lanneries et Champêtre (remise à gabarit du cours d'eau, curage, stabilisation de berges par de gros enrochements). **Photo 3**

Les travaux se dérouleront au cours de l'année 2026 durant les périodes autorisées par la législation.



Social

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN)

L'Espace Public Numérique (EPN) de Musson vous invite à 3 séances d'information gratuites.

- **Le 27 mai 2026 de 13h à 15h - Les risques d'internet** : Comment fonctionne Internet ? Où sont stockées mes données ? Que font les cookies ? Les réseaux sociaux sont gratuits ; comment génèrent-ils autant d'argent ? Est-ce que mon smartphone m'écoute ou me filme à mon insu ? D'où viennent les vidéos ou les pages web ? (20 places disponibles)
- **Le 3 juin 2026 de 13h à 15h - L'Intelligence Artificielle (IA) décodée** : L'intelligence artificielle est partout mais reste souvent mal comprise. Cette séance propose d'en découvrir le fonctionnement concret, ses impacts réels et les limites de son usage. (20 places disponibles)
- **Le 17 juin 2026 de 13h à 15h - La cybersécurité** : Comment limiter les risques et bénéficier des avantages du Web en protégeant mes données ? Comment avoir un PC sans logiciels malveillants et insensible aux virus ? (20 places disponibles)

Ces séances se dérouleront à la Maison de village, rue du 113ème R.I.F. à Signeulx.

Inscription obligatoire auprès de l'EPN de Musson (063/38.08.44 | epn@musson.be)



PROVINCE DE LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT DE VIRTON
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

APÉRO SOLIDAIRE

Dimanche 19 avril 2026 de 10h à 12h



=



Le principe de cette activité conviviale est simple : chacun amène une ou plusieurs denrée(s) alimentaire(s) non périssable(s) (pâtes, riz, conserves, café, ...) ou des produits de première nécessité (dentifrice, savon, langes, ...) et reçoit en retour un verre gratuit. Après l'évènement, les denrées récoltées seront distribuées aux plus démunis via le CPAS.

Musée minier et métallurgique :
Rue Andréa Boucq 16/20, 6750 Musson

063 /24.02.82
cpas@musson.be

Social

NOEL AVEC LA DONNERIE SECONDE-VIE

Il y a des moments qui réchauffent le cœur et donnent tout leur sens aux fêtes de fin d'année.

Enfiler le costume de la Mère Noël, aux côtés du Père Noël, pour partager une distribution de cadeaux avec les bénévoles de la Donnerie est l'un de ces moments précieux.

Des sourires, des regards remplis de gratitude, des instants simples mais profondément humains...

C'est cela Noël : la solidarité, le partage, la présence auprès des autres.

Merci infiniment à tous les bénévoles pour leur engagement et leur générosité.



Agenda

DATES DES FÊTES 2026

Musson et Baranzy

20 septembre 2026
15 novembre 2026

Mussy

5 juillet 2026
11 octobre 2026

Signeulx

5 juillet 2026
11 octobre 2026

Willancourt

12 juillet 2026
8 novembre 2026

DATES DES COMMÉMORATIONS

Dimanche 10 mai 2026 à Musson

Commémoration du 8 mai 1945 (jour de la victoire). La messe à 10h30 sera suivie du dépôt des fleurs et des allocutions devant le Monument aux Morts.

Dimanche 19 juillet 2026 à Musson

Commémoration de la fête nationale belge. La messe aura lieu à 10h30 en l'église St Martin.

Mercredi 11 novembre 2026

Commémoration de l'Armistice 1918. Le dépôt des fleurs et des allocutions auront lieu à Signeulx à 9H15, à Mussy-la-Ville à 10H00 et à Musson à 10H45 à Musson.

Agenda

DATES DES PROCHAINES ACTIVITÉS DANS NOS DIFFÉRENTS VILLAGES

19 mars 2026 – Rossignol – Formation sur l'amélioration énergétique du bâti gaumais et écomatériaux

Organisateur : Parc Naturel de Gaume

Lieu: Parc Tiers-Lieu, 1A Rue Camille-Joset, 6730 Rossignol

Horaires : de 10h00 à 15h30

Informations : formation gratuite mais réservation obligatoire sur <https://conciergerie.leparc-tierslieu.be/evenements/>

21 mars 2026 – Musson – Défilé de mode du Printemps de la Boutique Dorée

Organisateur : La Boutique Dorée de Musson

Lieu: Musée Minier et Métallurgique de Musson

Horaires : ouverture des portes à 18h30

Informations : Inscriptions souhaitées via aurelie.schmit@yahoo.com ou via le messenger de la Boutique Dorée

22 mars 2026 – Musson – Repair Café

Organisateur : Repair Café Musson

Lieu: Musée Minier et Métallurgique de Musson

Horaires : de 9h à 12h. Les prochaines sessions auront lieu le 4ème dimanche de chaque mois de 9h à 12h.

Informations : Monsieur Francis Ongena - frongena1@gmail.com ou visiter le site du réseau des Repair Cafés sur www.repairtogether.be.

28 mars 2026 – Musson – Rando découverte

Lieu: place Abbé Goffinet à Musson

Horaires : de 10h à 16h

Parcours : 21 km (D+ 500m) ou 16 km (D+ 380 m)

Informations : inscription obligatoire sur <https://grsentiers.be/blog/samedi-28-mars-2026-b148.html>.

2 avril 2026 – Rossignol – Formation biodiversité Le bâti rénové, des espèces anthropophiles menacées

Organisateur : Parc Naturel de Gaume

Lieu: Parc Tiers-Lieu, 1A Rue Camille-Joset à 6730 Rossignol

Horaires : de 9h00 à 16h30

Informations : formation gratuite mais réservation obligatoire sur <https://conciergerie.leparc-tierslieu.be/evenements/>

11 avril 2026 – Signeulx – Exposition de travaux de tricots

Organisateur : Les tricoteuses de Signeulx

Lieu : Maison de village à Signeulx

Horaires : de 13h30 à 18h

11 et 12 avril 2026 – Musson – Réouverture du musée minier avec ses nouveautés: espace brasserie Gigi Gérouville, Exposition Urbex, inauguration de la nouvelle petite locomotive.

Organisateur et lieu : Musée Minier et Métallurgique de Musson

Horaires : Samedi de 14h à 19h et le dimanche de 10h à 18h avec repas le midi

Informations : 0496/96.16.82 ou 4mh.musson@gmail.com

22 avril 2026 – Musson – Marche intergénérationnelle

Organisateur : Conseil communal des Enfants et Conseil Consultatif Communal des aînés de Musson

Lieu et horaire de départ: Centre Sportif et Culturel de Musson à 14h

Informations : ingrid.heintz@musson.be ou au 063/38.08.44

26 avril 2026 – Musson – Brocante

Organisateur : Ecole Guy de Larigaudie de Musson

Informations : Emplacements de 3 mètres (6 €) -

Petite restauration et bar sur place

Inscription : +33 6 13 20 76 12 (après 18h ou le week-end)

Du 30 avril au 10 mai 2026 – Musson – Exposition «Les artistes à la mine»

Lieu et organisateur : Musée Minier et Métallurgique de Musson

20 mai 2026 – Musson – Rallye Rézo pouce

Organisateur : Mobi sudLux

Lieu de départ: Maison de village à Signeulx

24 mai 2026 – Musson – Randonnée VTT des Mines

Organisateur et lieu : Musée Minier et Métallurgique de Musson

Horaires : de 07h30 à 10h

14 juin 2026 – Signeulx – Marche ADEPS

Organisateur : Syndicat d'initiative de Musson

Lieu de départ: Maison de village, rue du 113ème Régiment d'Infanterie Française à Signeulx

Horaires : Toutes les marches sont accessibles de 8h à 18h, les départs sont libres.



Aire de jeux - Place Abbé Goffinet - Musson

Renseignements pratiques concernant l'Administration communale

Horaires d'ouverture des services

Place de l'Abbé Goffinet 1 à 6750 Musson

Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 16h

Mardi : de 9h à 12h

Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h

Jeudi : 9h à 12h et de 14h à 16h

Vendredi : de 9h à 12h

Samedi : de 9h à 11h (sauf en juillet et août)



Services communaux :

Etat civil/Population/Cimetières : 063/ 38 08 40

ou 063/ 38 08 41 ou 063/ 38 08 42

Direction générale : 063/ 38 08 55

Urbanisme/Environnement : 063/ 38 08 56

Finances : 063/ 38 08 46

Taxes / Eau : 063/ 38 08 58

Travaux : 063/ 23 48 96 ou 0485/ 53 79 44

Accueil extrascolaire/Jeunesse : 063/ 38 08 49

Centre sportif et culturel : 063/ 67 53 72

Energie/Logement : 063/ 38 08 59

EPN/Communication: 063/ 38 08 44

Prévention/Sécurité / Arrêté de police : 063/ 38 08 52

ALE/Repasserie : 063/ 38 08 57

CPAS : 063/24 02 82

Ecole communale de Mussy-la-Ville : 063/67 86 57

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet www.musson.be ainsi que nos publications sur la page Facebook « Commune de Musson ». Vos idées sont aussi les bienvenues.